

Compte rendu du conseil de l'U.F.R. S.F.A.

Mardi 13 MAI 2025 à 14h00

Sous la présidence de M. le Doyen Jean-Marc BERJEAUD

Membres de droit présents à 14h :

Collège A : Samuel BOISSIERE, Eric LAMBALLAIS, Thierry PAILLAT, Patrick VIGNAUD,

Collège B : Sylvie ALAYRANGUES, Yann BATONNEAU, Yves CAUBET, Pierre MORGAN, Hervé BOEGLIN, Yves CAUBET, Isabelle LUCET,

Collège BIATSS : Sylvie DUCLAUD, Bruno MERCIER, Frédéric BAUDON, Benoît PORCHERON

Collège Usager(ère)s : Matteo FRANCOIS, Steve FETIVEAU, Léa ZWEERS,

Personnalités extérieures : Samuel BESSON

Invités permanents présents : Anne-Marie POUSSARD, Martine GARCIA-TAMISIER, Arnaud MONVOISIN, Thierry CABIOC'H, Vincent MANSEAU, Frédéric RICHARD

Excusés : Karine DE OLIVEIRA VIGIER (procuration à Samuel BOISSIERE), Anny MICHEL (procuration à Hervé BOEGLIN), Georges BASHIARDES (procuration à Eric LAMBALLAIS), Annie GENIET (procuration à Patrick VIGNAUD), Christine BRAQUART VARNIER (procuration à Yves CAUBET), Sandra MIRVAL, Laetitia CAILLE (procuration à Morgan PIERRE), Valérie CORONAS (procuration à Isabelle LUCET), Ascel SAMBA-LOUAKA (procuration à Yann BATONNEAU), Sylvie ALAYRANGUES (procuration à Sylvie DUCLAUD), Frédéric BAUDON (procuration à Benoît PORCHERON)

Deux procurations en cours de séance pour départ : Sylvie ALAYRANGUES à Sylvie DUCLAUD à 16h30 et Frédéric BAUDON à Benoit PORCHERON à 17h

26 voix dont 8 procurations en début de conseil et deux procurations en cours de séance pour départ à 16h30 et à 17h

+ 1 voix du Doyen Jean-Marc BERJEAUD

soit 27 voix exprimées.

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 1^{er} avril 2025 – Pour délibération

II. Informations générales – Pour information :

- Retour sur la commission de la vie étudiante du 10 avril 2025
- Campagne d'emplois 2026 : éléments de calendrier
- Retour sur la commission formation du 6 mai 2025

III. Quart d'heure étudiants

- IV. DEMUP : installation d'un fablab au B24 et de salles pour pédagogie interactive sur les 2 campus – *pour délibération*
- V. Élargissement de la Commission « Relations Internationales » - *pour délibération*
- VI. Investissements pédagogiques 2025 vague 1 – *pour délibération*
- VII. Campagne ParcoursSup L1 : Profil Oui Si – *pour délibération*
- VIII. Lettre d'intention pour le passage du L3 GBI et Master IDLS en parcours de l'ENSI Poitiers – *pour délibération*
- IX. Demande de subvention pour l'organisation d'une école d'été – *pour délibération*
- X. Réutilisation d'un antenne recherche double delta loop pour la pédagogie– *pour délibération*
- XI. Questions diverses

I – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 1^{er} avril 2025 – Pour délibération

27 votants à main levée

0 Abstentions

27 : POUR

0 : CONTRE

0 : Abstentions

L'approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 1^{er} avril 2025 est adoptée à l'unanimité.

II - Informations générales – pour information

- ✓ Retour sur la commission de vie étudiante du 10 avril 2025

A l'occasion de la dernière commission vie étudiante en présence d'élus étudiants, plusieurs points ont été abordés dont le projet financé par DEMUP qui sera abordé en point IV de l'ordre du jour.

M. le Doyen aborde les locaux qui sont mis à disposition des associations et rappelle que le règlement intérieur de l'Université de Poitiers précise qu'il convient de prioriser la mise à disposition des locaux aux associations labellisées.

En chimie, il y a deux associations d'étudiants, une association non labellisée qui dispose du local le plus vaste de toutes les associations de SFA (91 m²) et la seconde association toujours en chimie n'a pas de local. Après discussion, il a été convenu d'inviter les associations de chimie concernées à partager les locaux qu'elles soient labellisées ou non.

M. le Doyen aborde le problème des lieux de vie et de travail proposés aux étudiants. Il y a un projet sur le campus de Chasseneuil du Poitou d'installation d'îlots à l'identique de ceux installés au bâtiment B24, ils seront installés prochainement. Suite à une suggestion de M. CABIOCH, il avait été évoqué d'organiser une réunion entre les associations étudiantes (sur le campus H) et l'association sport SP2MI pour travailler ensemble dans une volonté de dynamisation du campus de Chasseneuil du Poitou (type tournoi de foot, volley).

M. le Doyen rappelle l'idée de créer un support de communication sous forme de diapositive ou de flyer de manière à présenter les élus étudiants et leurs rôles aux réunions de conseil permettant ainsi de sensibiliser les nouveaux étudiants. En cas de besoin, ils pourront saisir les étudiants élus qui feront remonter leurs

questions ou les problématiques rencontrées à la direction de SFA. Il a été demandé aux étudiants d'envoyer leur proposition de support à la direction de SFA au plus tard mi-juillet.

A noter qu'une signalétique sera mise en place, prochainement, à l'entrée de chaque bâtiment permettant d'afficher les horaires d'ouverture et de fermeture des bâtiments.

Lors du dernier conseil d'UFR du 1^{er} avril, le conseil avait voté un classement pour les demandes d'ATER pour les 12 premiers postes classés suivant l'indicateur HC/EC. A la suite, le Doyen avait envoyé le tableau à la Présidence sur lequel figurait les 15 postes classés.

Il se trouve que 13 postes ont été finalement octroyés à SFA et non pas 12 sachant que l'attribution d'un 13^{ème} poste est arrivée deux jours avant le CAC qui entérinait les demandes de postes d'ATER. Dans l'urgence, la direction de SFA a fait remonter une 13^{ème} demande de poste d'ATER.

Compte tenu du calendrier restreint, M. le Doyen s'excuse de ne pas avoir pu solliciter l'avis du conseil d'UFR pour ce 13^{ème} poste. Pour rappel, ce sont les demandes de renouvellement de détachement, de mise à disposition ou de disponibilité obtenues par les enseignants-chercheurs qui permettent de demander des postes d'ATER.

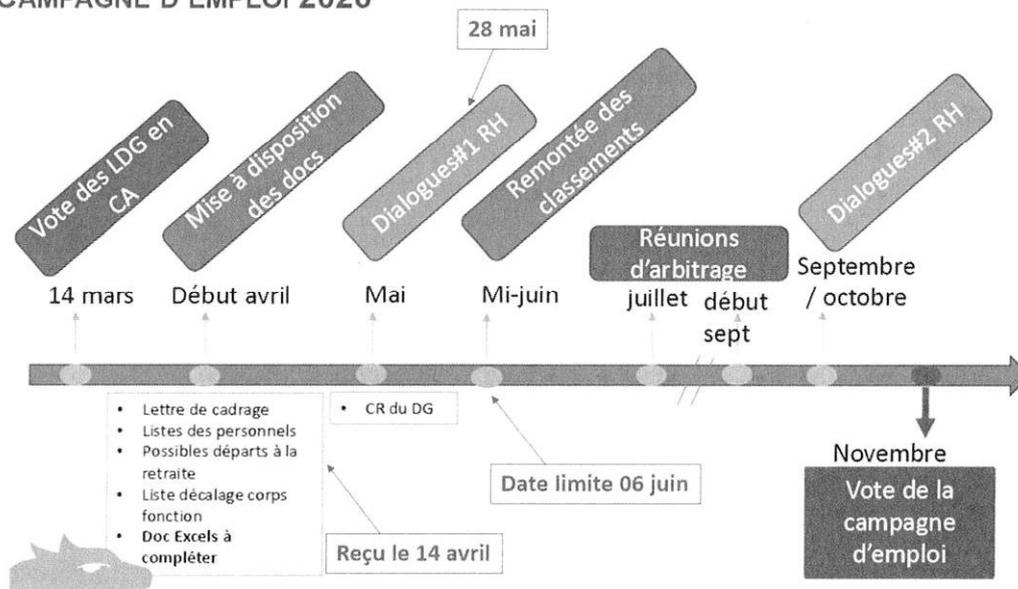
Le classement des ATER pour la seconde vague sera discuté en conseil et voté lors d'un prochain conseil d'UFR.

✓ Campagne d'emplois 2026 : éléments de calendrier

M. le Doyen fait un point sur le calendrier de la campagne d'emploi transmis par l'Université de Poitiers (cf. ci-dessous). Un webinaire a eu lieu le lundi 12 mai précisant les modalités de complétude des fichiers excel. Par ailleurs, un dialogue de gestion RH avec la présidence de l'UP est programmé le 28/05/2025.



CAMPAGNE D'EMPLOI 2026



7

M. le Doyen présente le calendrier des étapes pour SFA en sachant que le retour du classement doit être envoyé à la Présidence pour le 6 juin 2025.



CAMPAGNE D'EMPLOIS 2026 : CALENDRIER

☐ Les étapes de la campagne d'emploi :

- ☐ 14 avril envoi des documents (lettre de cadrage, ligne directrice, tableau à remplir) aux Directions de composantes et de laboratoires
- ☐ Semaine du 19 au 23 mai entretiens entre Direction SFA et chaque laboratoire + Départements de formation associés
- ☐ 28 mai dialogue stratégique Direction SFA – équipe Présidentielle
- ☐ 03 juin Commission Formation
- ☐ 04 juin Commission mixte Formation – Recherche
- ☐ 05 juin Commission du Personnel
- ☐ 06 juin transmission des classements à la présidence sous réserve de validation lors du Conseil d'UFR du 10 juin

8

Pendant la semaine du 19 au 23 mai 2025, la direction de SFA a programmé des entretiens avec les laboratoires et les départements de formation afin d'échanger sur la campagne d'emplois 2026 et ainsi recenser les différents besoins.

Les classements seront transmis à la Présidence le 06/06/2025 sous réserve de validation lors du conseil d'UFR prévu le mardi 10/06/2025. Compte tenu du calendrier, il n'a pas été possible de programmer le conseil d'UFR avant la date de remontée des classements.

Tous les ans à SFA, il y a 3 postes d'ATER pérenne qu'il conviendra de classer. A noter, qu'il faudra aussi classer les personnels BIATSS en CDD pour savoir la suite à donner à ces contrats (CDIsations, renouvellement de contrat, ouverture des postes au concours).

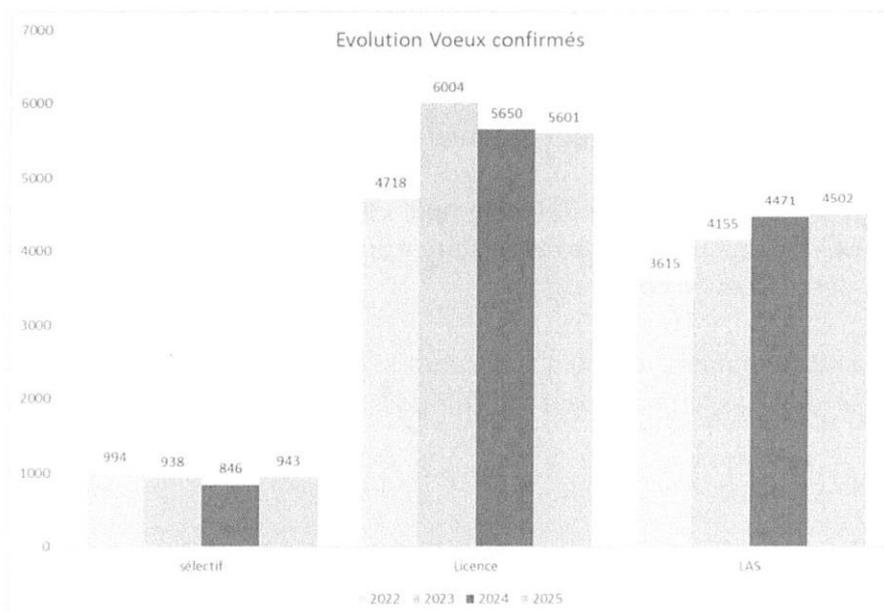
Le tableau est limité à 40 demandes mais il s'avère que SFA aura davantage de demandes. Les entités qui peuvent faire remonter des classements sont les composantes, les laboratoires et les services type (DLPI, Imédia...).

✓ Campagne Parcoursup 2025 : bilan des candidatures

Mme POUSSARD fait le point sur la campagne Parcoursup 2025. Le taux de confirmation des vœux est légèrement plus élevé cette année pour l'ensemble des formations.

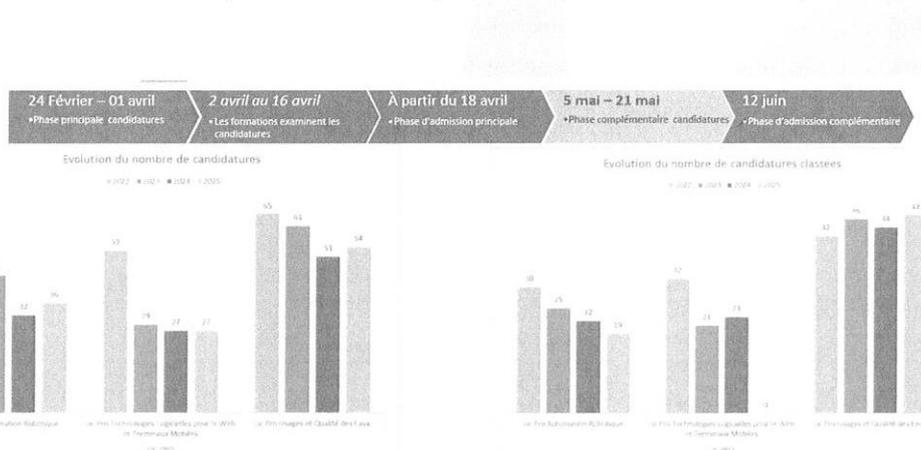
Toutes les observations faites sur la base des vœux totaux sont confirmées avec :

- Augmentation sur les filières sélectives avec la poursuite de la baisse pour 2 CMI et poursuite de la hausse pour le PR,
- Légère baisse des candidatures en Licence avec des variations selon les formations et poursuite de la baisse du nombre global de candidatures depuis 2023 mais le nombre reste supérieur à celui de 2022.
- Augmentation sur les LAS constante depuis 2022 avec des variations suivant les LAS.



En ce moment, c'est la phase d'examen des candidatures et de classement pour les formations sélectives et les formations en tension.

Sur les licences professionnelles, la campagne de candidature a été avancée d'un mois par rapport aux années précédentes. Actuellement, les étudiants peuvent candidater sur la phase complémentaire des candidatures.



- Légère hausse des candidatures pour 2 des 3 LP mais le nombre de candidatures reste inférieur aux campagnes 2022 et 2023
- La LP TLWTM a décidé de ne pas ouvrir à la prochaine rentrée
- La phase d'admission principale a débuté le 18 avril avec un délai de réponse du candidat de 7 jours
- Au 12 mai**, 18 candidatures confirmées pour la LP AR et 19 pour la LP UQE
 - Liste non épuisée sur la licence UQE : 21 candidats toujours classés (mais ouverture en phase complémentaire souhaitée)
 - Liste épuisée sur la licence AR : ouverture en phase complémentaire

Il convient de noter que pour la licence professionnelle Technologies logicielles pour le web et terminaux mobiles, les responsables de formation en accord avec le département ont fait le choix de ne pas recruter cette année au vu des candidatures et de la qualité des dossiers. Ce n'est pas une fermeture définitive. Les 27 candidats ont eu une réponse les informant que la formation n'ouvrirait pas cette année.

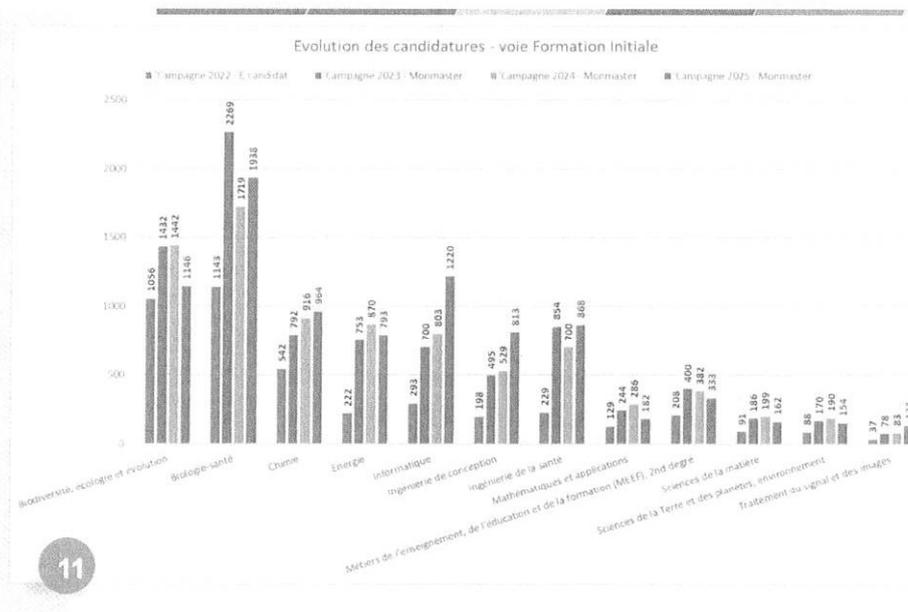
Pour la licence professionnelle Automation robotique (LP AR) 19 candidats ont été classés sur les 36 candidatures, contre 47 candidats classés sur les 54 candidatures pour la licence professionnelle Usages et qualité des eaux (LP UQE).

La phase d'admission principale a débuté le 18 avril avec un délai de réponse du candidat de 7 jours.

Au 12 mai, on compte 18 candidatures confirmées pour la LP AR et 19 pour la LP UQE :

- liste non épuisée sur la licence UQE : 21 candidats toujours classés (mais ouverture en phase complémentaire souhaitée),
- liste épuisée sur la licence AR : ouverture en phase complémentaire.

✓ Campagne Mon Master 2025 : bilan des candidatures – M1 formation initiale



- ❖ Par rapport à la campagne 2024 : Globalement, une hausse des candidatures (+588 candidatures ; +7 %)
- ✓ 6 mentions enregistrent une hausse des candidatures avec des variations très importantes (de 5 à 61% selon la mention) et parfois des différences entre parcours d'une même mention
- ✓ 6 mentions enregistrent une baisse (-9 à -36 % selon la mention) avec des variations différentes entre parcours d'une même mention
- ❖ Le taux de pression moyen (nb de candidatures totales/place) est de 14,25 candidatures/place mais avec des variations importantes selon la formation (1,4 à 37 candidatures/place)

Actuellement a lieu la phase d'examen des candidatures du M1 formation initiale. Par rapport à la campagne 2024, il y a une hausse des candidatures de 7% pour SFA mais globalement aussi sur l'établissement.

Voici le bilan des candidatures en M1 – formation initiale :

- 6 mentions enregistrent une hausse des candidatures avec des variations très importantes (de 5 à 61% selon la mention) et parfois des différences entre les parcours d'une même mention
- 6 mentions enregistrent une baisse (-9 à -36 % selon la mention) avec des variations différentes entre parcours d'une même mention.
- ❖ Le taux de pression moyen (nb de candidatures totales/place) est de 47 candidatures/place mais avec des variations importantes selon la formation (11 à 117 candidatures/place)
- ✓ Campagne Mon Master 2025 : bilan des candidatures – M1 formation en alternance

En ce qui concerne le M1 ouvert en alternance, on recense 4 masters. Par rapport à 2024, on constate les évolutions suivantes :

- Une hausse des candidatures (+ 44%) est observée avec l'ouverture d'une nouvelle formation le Master des sciences de la matière.
- Les 3 autres mentions enregistrent une hausse des candidatures avec des variations très importantes (de 2,5 à 80% selon les parcours)
- ❖ Le taux de pression moyen (nb de candidatures totales/place) est de 47 candidatures/place mais avec des variations importantes selon la formation (11 à 117 candidatures/place)
- ✓ Informations générales – DU englobant CMI

La mise en place du DU englobant CMI n'occasionne aucun coût pour les étudiants de CMI inscrits en cycle de licence, elle sera effective à la rentrée 2025 selon le rétroplanning suivant :

- A la rentrée 2025 : les 3 premières années CMI seront modélisées sous APOGEE ce qui permet la mise en place du DU englobant pour les étudiants de CMI inscrits en Licence
- A la rentrée 2026 : la quatrième année CMI sera modélisée sous APOGEE
- A la rentrée 2027 : la cinquième année CMI sera modélisée sous APOGEE
- Ainsi en fin d'année universitaire 2027-2028, les premiers DU englobant CMI pourront être délivrés

III – Quart d'heure étudiant – pour information

Pas de prise de parole étudiante

IV. DEMUP : installation d'un fablab au B24 et de salles pour pédagogie interactive sur les 2 campus – *pour délibération*

Il s'agit de l'opportunité d'installer un FABLAB dans le bâtiment B24 et de salles de pédagogie interactive sur les deux campus au B24 et sur le secteur H7 (salle Cambridge) dont le financement sera assuré par DEMUP et par conséquent occasionne aucun coût pour la composante SFA.

Le pédagolab est porteur initial de ce projet, projet qui a été proposé et approuvé par les étudiants en commission vie étudiante du 10.04 et validé en commission formation du 06.05.2025.

Actuellement la Fabrik occupe les locaux du B24 mais elle doit les libérer au 31.12.2025. A noter que le financement DEMUP prend fin au 31.12.2025. C'est pourquoi il y aura une étape intermédiaire au cours de laquelle des équipements seront achetés puis stockés avant d'être mis en place le temps que les locaux soient libérés par la Fabrik.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

FABLAB au B24

OBJECTIFS

GÉNÉRAUX

Développer un FabLab spécialisé dans les problématiques de la pédagogie, un espace conçu pour **stimuler la créativité**, promouvoir les **échanges et la collaboration** en favorisant l'**apprentissage actif** par l'expérimentation.



Créativité

Conçu comme un lieu d'inspiration, où enseignants et étudiants sont encouragés à développer des idées innovantes, en explorant de nouvelles façons de résoudre les problèmes.



Collaboration

En tant qu'espace de partage, le FabLab favorise les échanges et la coopération entre étudiants, enseignants et partenaires extérieurs, enrichissant l'apprentissage par le travail d'équipe et le croisement des compétences.



Apprentissage par l'expérimentation

L'expérimentation est au cœur de l'enseignement, en permettant aux utilisateurs de tester des méthodes et de créer des prototypes, transformant ainsi l'échec en opportunité d'apprentissage et de perfectionnement.

Le groupe de travail se verra renforcer par Monsieur DOUMALIN qui apportera son expertise sur le type de matériel qui pourrait être acheté.

La présentation détaillée de ce projet se trouve en annexe.

27 votants à main levée,

26 : POUR ; 0 : CONTRE 1 : Abstention

Le conseil d'UFR approuve à la majorité l'installation d'un FABLAB au B24 et de deux salles de pédagogies interactives sur les deux campus (projet financé par DEMUP)

V. Élargissement de la Commission « Relations Internationales » - *pour délibération*

D'après les statuts de l'UFR, il y a une commission formation et une commission recherche. M. RICHARD souhaite élargir la commission relations internationales aux laboratoires de recherche pour discuter des partenariats qui pourraient également concerner la partie formation.

Cette commission pourrait être composée à l'identique des commissions formation et recherche afin de donner une dimension institutionnelle. Cette commission est hors statut il n'est donc pas nécessaire de l'ajouter dans les statuts de la composante SFA.

Cette commission se réunirait tous les 3 mois. Lors du prochain conseil d'UFR prévu le 10.06.2025 un appel à candidatures sera effectué. La commission RI sera présidée par le Doyen de la Faculté qui peut déléguer la présidence au Vice-Doyen chargé des relations internationales.

La composition des membres de la commission relations internationales pourrait être la suivante :

Des membres de droit :

- ✓ Le doyen ou son représentant le Vice-Doyen chargé des relations internationales,
- ✓ Les correspondants Ri désignés par les directeurs des départements (11 EC et/ou E)
- ✓ Les représentants des laboratoires de recherche (10 EC et/ou C)

Des membres élus par et au sein du Conseil :

- ✓ 2 enseignants-chercheurs ou enseignants au plus,
- ✓ 2 BIATSS au plus
- ✓ 2 étudiants au plus

La direction de SFA souhaite donner une dimension plus institutionnelle à cette commission dans l'intérêt des mobilités étudiants ou des personnels enseignants-chercheurs.

27 votants à main levée,

27 : POUR ; 0 : CONTRE 0 : Abstention

Le conseil d'UFR approuve l'élargissement de la commission relations internationales à l'unanimité

VI. Investissements pédagogiques 2025 vague 1 – *pour délibération*

M. Le Doyen rappelle que le contexte budgétaire n'est pas favorable. Le budget investissement de SFA a été divisé par 2, le budget initial s'élève donc cette année à 86 011 €. A cela s'ajoute les réserves faites par les départements qui disposent de ressources de type alternance ou apprentissage qui ont décidé de flécher une partie de ces ressources vers de l'investissement (département EEA, mécanique, informatique) pour un montant de 107 682 €. Le budget global d'investissement pour SFA se chiffre à 193 693 €.

Un tableau récapitulatif des demandes d'investissement par département figure dans le diaporama présenté en conseil d'UFR (cf. annexe). La ligne « Les transverses SFA » qui correspond aux demandes pour les affaires générales et le service informatique de SFA avait en moyenne un budget de 59 100 € mais compte tenu des restrictions budgétaires se contentera cette année d'une demande à 8 000 €.

Au vu du budget toutes les demandes ne pourront être acceptées.

La direction de SFA a pris les premières lignes des demandes d'investissement de chaque département à deux exceptions près. En effet, pour la biologie santé seule une partie de la demande a été retenue, et pour le département informatique il a été décidé, en accord, avec Mme ALAYRANGUES d'équiper la salle BE 14 ce qui porte le budget total d'investissement à 87 507,87 €. Or, la composante SFA dispose d'un budget de 86 011 € il manquera environ 1 500 € pour subvenir aux demandes retenues. M. le Doyen propose de négocier les prix des différents équipements auprès des fournisseurs et ainsi obtenir des prix moins élevés car certaines demandes d'investissement n'avaient pas fourni de devis.

Comme chaque année, la direction de SFA a prévu une réserve de précautions pour gérer les imprévus dont le montant s'élève à 15 000 € au lieu de 30 000 € en 2024.

27 votants à main levée,

27 : POUR ; 0 : CONTRE 0 : Abstention

Le conseil d'UFR approuve à l'unanimité la proposition de répartition des investissements pédagogiques

VII. Campagne ParcoursSup L1 : Profil Oui Si – *pour délibération*

Dans le cadre de la campagne Parcoursup, l'UFR SFA examine les candidatures pour ensuite pouvoir donner un avis aux candidats. Pour les licences, il y a des profils « oui si » cela concerne les étudiants qui n'ont pas une réponse « oui » mais « oui si » c'est à dire qu'ils acceptent le dispositif d'accompagnement à la réussite.

Pour rappel en 2024, 3 scénarios ont été proposés à la commission formation du 17.05.2024 dont le détail des scénarios se trouve ci-dessous. Ce dispositif existe depuis 2020 dans le cadre de la réforme des nouveaux bacs. Aussi, la composante a proposé une nouvelle façon d'identifier ces profils qui pourraient profiter de ce dispositif d'accompagnement à la réussite.

FACULTÉ DES SCIENCES

FONDAMENTALES ET APPLIQUÉES

- **RAPPEL 2024** : 3 scenarios avaient été proposés à la CF du 17 mai 2024
- **SCENARIO 1** : proposition « oui-si » aux candidats selon leur profil à savoir
 - ✓ DAEU + Bacs Généraux sans enseignements de spécialités scientifiques en terminales (nouveaux bacs, anciens bacs ES e L)
 - ✓ Bacs Technologiques : nuances selon la série du bac et la formation demandée (exemple : proposition « oui-si » à un Bac STL candidatant en Licence Sciences de la vie, pas de proposition si candidature en Licence d'Informatique)
 - ✓ **Exclusion de ces profils si scolarité année n-1 dans le supérieur** (Licence, DUT, BTS)
 - ≈ 5,06 % des candidatures totales
 - **SCENARIO 2** : élargissement des propositions « oui-si » aux diplômés étrangers pour les candidats qui ne sont pas scolarisés en année n-1 dans le supérieur (Licence, DUT, BTS)
 - ≈ 6,12 % des candidatures totales
 - **SCENARIO 3** : élargissement des propositions « oui-si » sans exclusion des profils si scolarité année n-1 dans le supérieur
 - ≈ 9,5 % des candidatures totales
 - **Ce scenario 3 avait été retenu**

La commission formation avait choisi, en 2024, le scénario 3. Mme POUSSARD présente le bilan des inscriptions à la rentrée 2024 pour les licences non sélectives (hors LAS) dans le cadre de la phase principale :

- Le nombre de propositions qui ont été acceptées avec ou sans aménagement « oui-si » est de l'ordre de 9,8 %,
- Le nombre de propositions qui ont été acceptées et confirmées par une inscription administrative (avec ou sans aménagement « oui-si » est de l'ordre de 8,6 %,
- 9,5 % des candidatures avaient reçu une proposition avec aménagement « oui-si » : 14% de ces candidatures ont été confirmées par une inscription administrative.

campagne 2024	phase principale								
	n candidatures	dont oui-si	n propositions acceptées (% par rapport aux propositions totales)		proposition confirmées par inscription		dont n oui-si		
			n	%	n inscrits	(% par rapport aux propositions totales)	n inscrits	(% par rapport aux propositions oui-si)	(% par rapport aux inscriptions totales)
Licence - Chimie	451	45	20	4,4%	17	3,8%	1	2,2%	5,9%
Licence - Informatique	854	142	110	12,9%	107	12,5%	31	21,8%	29,0%
Licence - Mathématiques	856	19	49	5,7%	42	4,9%	1	5,3%	2,4%
Licence - Physique	420	22	23	5,5%	21	5,0%	3	13,6%	14,3%
Licence - Sciences de la terre	306	30	21	6,9%	20	6,5%	3	10,0%	15,0%
Licence - Sciences de la vie	2073	187	264	12,7%	232	11,2%	25	13,4%	10,8%
Licence - Sciences pour l'ingénieur	690	92	68	9,9%	48	7,0%	11	12,0%	22,9%
TOTAL GENERAL	5650	537	555	9,8%	487	8,6%	75	14,0%	15,4%

Si on considère tous les inscrits (PP + PC + redoublants + Campus France + réo...),

les effectifs « oui-si » représentent :

- ✓ ≈ 15,4 % des inscrits issus de la phase principale
- ✓ ≈ 14,5 % des inscrits issus de la phase principale et de la phase complémentaire
- ✓ ≈ 10,7 % des effectifs « totaux de L1 »

Pour la campagne 2025, Mme POUSSARD présente l'analyse faite sur les candidatures en cas de reconduction de ces 3 scénarios :

FORMATION	TOTAL CANDIDATURES	AMENAGEMENT SCENARIO 1		AMENAGEMENT SCENARIO 2		AMENAGEMENT SCENARIO 3		mémoire scenario 3 2024
Licence - Chimie	494	24	4,9%	32	6,5%	42	8,5%	11,2%
Licence - Informatique	914	60	6,6%	91	10,0%	151	16,5%	16,6%
Licence - Mathématiques	803	7	0,9%	10	1,2%	21	2,6%	2,4%
Licence - Physique	406	6	1,5%	9	2,2%	18	4,4%	6,0%
Licence - Sciences de la terre	374	24	6,4%	27	7,2%	39	10,4%	10,3%
Licence - Sciences de la vie	1966	137	7,0%	161	8,2%	227	11,5%	9,0%
Licence - Sciences pour l'ingénieur	644	60	9,3%	71	11,0%	110	17,1%	14,6%
TOTAL GENERAL	5601	318	5,7%	401	7,2%	608	10,9%	9,9%

Ces scénarios ont été proposés en commission formation lors duquel le scénario 3 a été retenue. Il convient de noter que le dispositif d'accompagnement proposé fonctionne que si le candidat fait preuve de motivations.

27 votants à main levée,

27 : POUR ; 0 CONTRE 0 : Abstentions

Le conseil d'UFR approuve à l'unanimité la proposition de scénario 3

VIII. Lettre d'intention pour le passage du L3 GBI et Master IDLS en parcours de l'ENSI Poitiers – pour délibération

Une lettre d'intention a été envoyée aux membres du conseil d'UFR pour expliquer le projet. En parallèle, M. le Doyen a demandé à MME VANDEBROUCK membre du groupe de travail, de faire une présentation en conseil d'UFR pour expliquer le projet de transformation du master IDLS en parcours au sein de l'école d'ingénieur.

L'objectif est de créer un diplôme d'ingénieur unique en France en biologie-santé par transformation du Master IDLS et de la L3 GBI. Le diaporama présenté par Mme VANDEBROUCK détaillant les éléments du projet se trouve en annexe.

Si le conseil d'UFR donne un avis favorable au projet c'est l'ENSIP qui déposera la demande de création de diplôme.

Il convient de noter que SFA perd une partie des responsables de formations qui sont concernées par la transformation, les enseignants ne seront donc plus rattachés à SFA mais à l'Ensip.

MME Sylvie ALAYRANGUES quitte la séance à 16h30 et donne procuration à Sylvie DUCLAUD.

27 votants à main levée,

13 : POUR ; 0 CONTRE 14 : Abstentions

Le conseil d'UFR approuve le dépôt de la lettre d'intention

IX. Demande de subvention pour l'organisation d'une école d'été – *pour délibération*

La composante est sollicitée pour une demande de subvention concernant l'organisation d'une école d'été au Togo qui a obtenu un financement attribué par le programme CNRS-Afrique pour des écoles de recherche résidentielles. Le CNRS prend en charge 70% du budget.

L'organisateur principal est l'université de Montpellier. Il y a plusieurs universités françaises qui participent à cette organisation dont l'université de Poitiers, des collègues iront dispenser des enseignements de TP sur place.

La demande de subvention concerne la prise en charge de la mission de deux des 4 intervenants dont les frais sont estimés à 4 000 €.

Pour les prochaines demandes, la direction de SFA souhaiterait pouvoir prendre une position de principe sur ce type de demande et propose de soumettre une proposition de règles lors d'un prochain conseil d'UFR.

27 votants à main levée,

0 : POUR ; 23 CONTRE 4 : Abstentions

Le conseil d'UFR donne un avis défavorable à la majorité à la demande de subvention concernant l'organisation d'une école d'été au TOGO

X. Réutilisation d'une antenne recherche double delta loop pour la pédagogie – *pour délibération*

Il s'agit d'une demande portée par M. BOEGLÉN concernant la réutilisation d'une antenne de recherche double delta loop pour la pédagogie sur le site du Futuroscope.

M. BOEGLÉN explique que pour les besoins en enseignement de la licence SPI parcours Objets Connectés et Automatismes et le master TDSI parcours connectés, il faut pouvoir disposer de signaux radiofréquences. Or, la seule antenne FM présente sur le toit du H1 est hors service. Une demande pour déplacer l'antenne a été faite mais est, à ce jour, elle est restée sans réponse.

Afin de pouvoir disposer d'une radio FM dans les salles de TP, M. BOEGLÉN propose de réutiliser l'antenne recherche et son mât. Pour cela, il faut déplacer 2 câbles coaxiaux du 3^{ème} étage vers le niveau 0 (salles de TP) qui n'engendrerait aucun coût pour la composante compte tenu que cette opération serait faite par le

FACULTÉ DES
SCIENCES
FONDAMENTALES ET APPLIQUÉES

département d'enseignement. La DLPI a émis un avis favorable. M. BOEGLEN soumet la demande au conseil d'UFR pour effectuer cette opération.

M. Frédéric BAUDON quitte la séance à 17h00 et donne procuration à Benoît PORCHERON

27 votants à main levée,

27 : POUR ; 0 CONTRE 0 : Abstentions

Le conseil d'UFR donne son accord à l'unanimité pour réaliser les opérations et permettre la réception de radiofréquence pour les enseignements.

XI. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Prochain Conseil aura lieu le 10 juin 2025 à 14 h.

La séance est levée à 17 h 40.

Le Doyen de la Faculté
des Sciences Fondamentales et Appliquées
Jean-Marc Berjeaud

